



Projet d'adresse aux candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives

Réunis pour leur 106 ième congrès les 19, 20 et 21 novembre 2021, face aux dérives politiques et religieuses, inquiétantes, exacerbées ou rampantes, les DDEN réaffirment avec force leur engagement à défendre les valeurs de la République, à promouvoir et faire vivre la laïcité, à participer à l'action dans et autour de l'école publique, pour la réussite de tous.

La citoyenneté, la mixité sociale, dans un contexte de crise économique, constituent de nouveaux défis, de nouveaux enjeux de société pour l'École publique. Le communautarisme et la marchandisation sont de réels dangers imminents pour l'avenir de l'École Publique. Les principes fondateurs instituant l'éducation obligatoire à partir de trois ans, gratuite et laïque, garante de la liberté de conscience n'en restent pas moins, aujourd'hui, les plus efficaces antidotes.

Le Congrès fédéral des DDEN souhaite connaître votre position et vos propositions sur les thèmes suivants :

- * respect de la loi de 1905 et abrogation de la loi Debré
- * conception de la laïcité et champs de mise en application
- * priorité à l'École laïque et gratuite
- * rôle, place et financements des services publics
- * mise en œuvre de l'égalité des droits, notamment pour l'égalité filles-garçons, l'inclusion des personnes en situation de handicap avec quels moyens ?
- * garantie de la présence des DDEN sur tout le territoire et tout particulièrement en Alsace-Moselle
- * prise en compte du travail accompli par les DDEN et du coût de leur fonctionnement
- * Évolution du Code de l'éducation pour autoriser le droit de vote du représentant DDEN au CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) et présence d'un représentant au CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation)